

CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE

Syndicat mixte

Conseil Syndical

Session du 16 décembre 2022

Le seize décembre deux mille-vingt-deux, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Présidente, au Pôle Entrepreneuriat, 19 boulevard Mer Caspienne 73370 LE BOURGET-DU-LAC. La séance a été publique.

Etaient présents : Luc BERTHOUD – Arthur BOIX-NEVEU – Florence BOURGEOIS – François FOURCHES – Christian GOGNY – Jean-Marc VIAL – Yves MERCIER – Pascal MITHIEUX – Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Benoît PERROTTON – Josette REMY – Daniel ROCHAIX – Olivier ROGNARD – Edouard SIMONIAN – Brigitte TOUGNE-PICAZO – André VERDU -

Excusés : Robert AGUETTAZ – Jean-Benoît CERINO – Aloïs CHASSOT – Philippe DA SILVA LOPES – Lionel DARBON – Rudolph DI GIORGIO – Michel FRUGIER – Thibaut GUIGUE – Franck MORAT – Thierry REPENTIN – Alain THIEFFENAT -

Pouvoirs : Grégory BASIN à Josette REMY – Nathalie FONTAINE à Luc BERTHOUD – Raphaële MOURIC à Florence BOURGEOIS -

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 16

Secrétaire de séance : André VERDU

Assistaient également à la séance : - Régis DORMOY - Véronique VALLA - Patrice BLANCHOZ – Hervé LAURENT – Thierry MAILLAND - Christelle POUZERATTE - Béatrice RUBEAU –

Date de convocation : 8 décembre 2022

Délibération N° C22-81

SAVOIE TECHNOLAC

SCENARIO PROSPECTIF ET FEUILLE DE ROUTE SAVOIE TECHNOLAC 2050

Rapport au Conseil Syndical

Luc Berthoud, vice-président, rappelle que Chambéry Grand Lac économie est compétent pour l'aménagement du parc technologique de Savoie Technolac.

Rappel du contexte et de la démarche prospective

Créée il y a maintenant plus de 30 ans, le technopôle de Savoie Technolac a toujours été un modèle d'expérimentation et d'innovation, aussi bien en termes de développement économique que d'aménagement.

Les évolutions institutionnelles liées à la Loi NOTRe du 7 août 2015, le contexte de raréfaction du foncier économique sur le territoire, et les profondes mutations dans le déploiement du numérique et du télétravail amène aujourd'hui la collectivité à se questionner sur la vocation, l'ambition et la gouvernance du technopôle.

D'autant plus que Savoie Technolac arrive aujourd'hui à un point charnière : le déclenchement de la 3^{ème} phase de développement au sud (ZAC 3), alors que la phase initiale (ZAC 1) se trouve confrontée au risque d'un manque d'attractivité au regard du nouveau visage du site.

Une démarche de réflexion prospective a été engagée depuis 2021 avec le groupement KAYAK-SYNOPTER-MàZ projets – INDDIGO - Eléphant&Intention - La Guilde de l'innovation et l'ensemble des parties prenantes du technopôle.

La démarche s'est déroulée en 3 phases :

- Une phase d'état des lieux
- Une phase de concertation
- Une phase d'élaboration et de choix de scénarios

A l'issue de ces mois de réflexion et co-construction, des objectifs forts de développement ont été définis avec les différents acteurs impliqués et un scénario prospectif a été proposé à l'horizon 2050. Comme présenté dans l'annexe jointe (Annexes 1 et 1 bis), il repose sur les grandes orientations suivantes :

- **En termes d'animation et de dynamique économique :**
 - Une nouvelle dynamique à impulser
 - Une nouvelle gouvernance à inventer
 - Différents leviers d'intervention à mobiliser

- **En termes d'urbanisme :**
 - L'entrée dans une ère de sobriété foncière
 - La régénération de la ZAC 1
 - La réorganisation de la ZAC 2
 - La flexibilité et la sobriété de la ZAC 3
 - Un cœur de parc apaisé mais bouillonnant
 - Un axe structurant de rencontre, d'échange et de services

- **En termes d'architecture :**
 - Une programmation flexible pour une économie de fonctionnalité nécessaire
 - Une architecture novatrice, frugale mettant en œuvre des savoir-faire de Technolac

- **En termes de mobilités :**
 - Une ambition d'axe central apaisé
 - Une stratégie de mutualisation des stationnements

Afin de mettre en œuvre ce scénario et d'agencer les nombreuses actions proposées, sur des thématiques et des temporalités diverses, une « feuille de route » a été proposée autour de 3 logiques complémentaires (cf Annexe 2) :

- **Impulser une nouvelle dynamique** : en proposant une organisation interne permettant de s'assurer que toutes les actions engagées convergent dans la même direction, en accompagnant les différentes parties prenantes pour les sensibiliser / informer sur de nouvelles pratiques, et en imaginant une nouvelle gouvernance pour impliquer ces différentes parties prenantes dans l'élaboration des nouvelles solutions ;
- **Ne pas bloquer demain** : en prenant les décisions adéquates pour ne pas obérer l'avenir (planifier, dimensionner, accompagner les projets à court terme, habituer les mentalités à accueillir les fonctionnements de demain) ;
- **Préparer demain** : pour faciliter la mise en application progressive de la vision, en anticipant la maîtrise du foncier stratégique, en assurant une cohérence réglementaire pour encadrer les nouveaux partis pris d'aménagement, en réduisant certains dysfonctionnements, notamment liés à la mobilité, en testant et en expérimentant, dans une démarche d'innovation.

Ces 3 logiques complémentaires doivent donc permettre d'assurer un suivi dans le temps de la mise en œuvre de la démarche, de renforcer l'implication des parties prenantes dans une logique de changement, de poser des bases pour permettre de relever les nouveaux défis à venir et d'éviter de bloquer le développement de ces nouvelles solutions lors de projets à court terme.

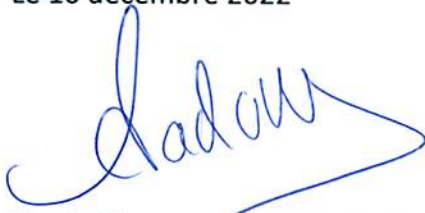
**Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, et à la majorité par 18 voix pour,
0 voix contre et 1 abstention, (Arthur BOIX-NEVEU)**

Article 1 : Approuve le scénario et la feuille de route proposés.

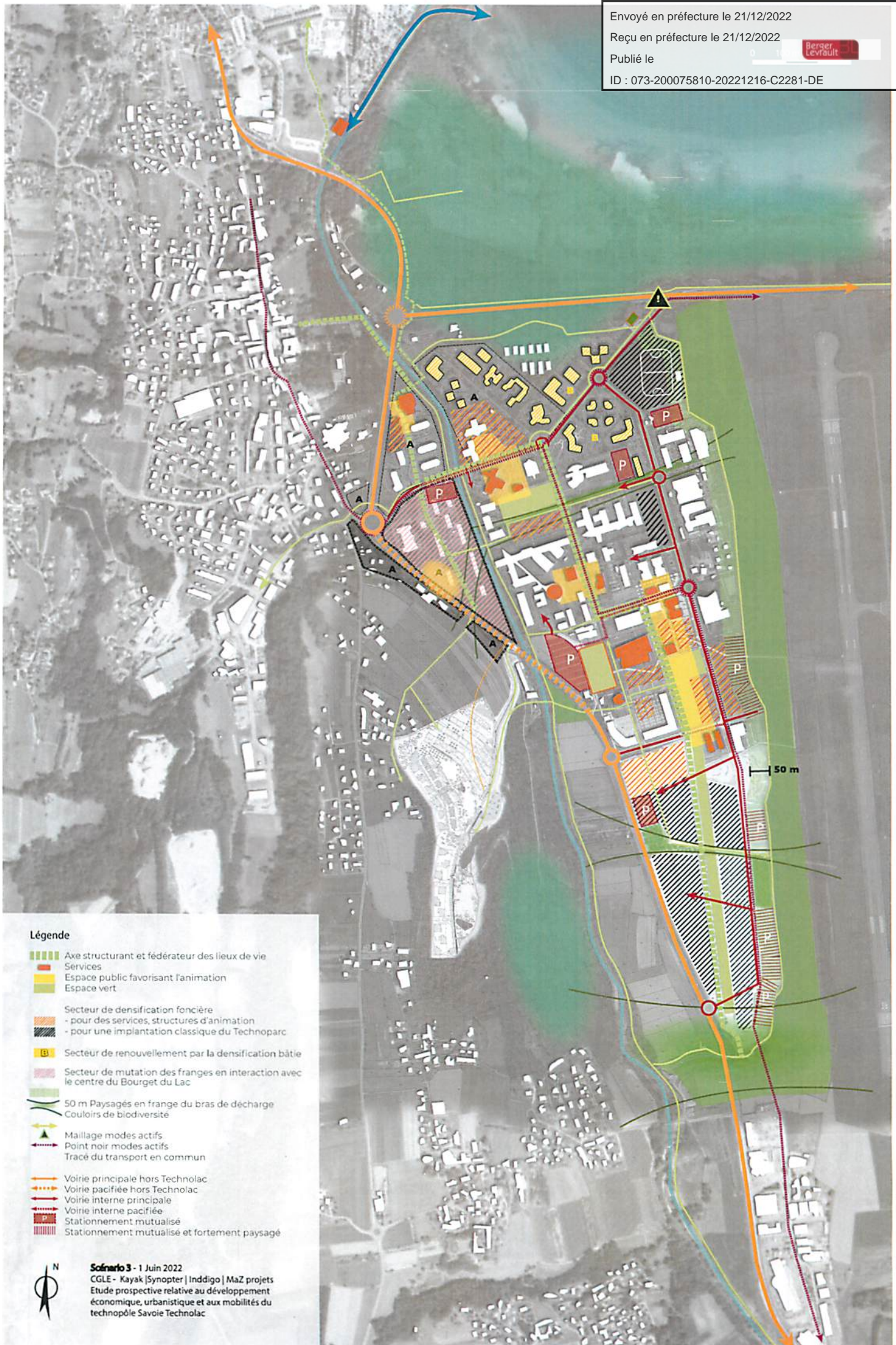
Article 2 : Met en œuvre cette feuille de route.

Article 3 : Autorise la présidente à signer tous documents relatifs à cette démarche.

Fait à Le Bourget-du-Lac,
Le 16 décembre 2022



Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
Présidente



Légende

- Axe structurant et fédérateur des lieux de vie
- Services
- Espace public favorisant l'animation
- Espace vert
- Secteur de densification foncière
 - pour des services, structures d'animation
 - pour une implantation classique du Technoparc
- Secteur de renouvellement par la densification bâtie
- Secteur de mutation des franges en interaction avec le centre du Bourget du Lac
- 50 m Paysagés en frange du bras de décharge
- Couloirs de biodiversité
- Maillage modes actifs
- Point noir modes actifs
- Tracé du transport en commun
- Voirie principale hors Technolac
- Voirie pacifiée hors Technolac
- Voirie interne principale
- Voirie interne pacifiée
- Stationnement mutualisé
- Stationnement mutualisé et fortement paysagé



Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

Berser
Levrault

ID : 073-200075810-20221216-C2281-DE

Schéma directeur

**Etude prospective relative
au développement
économique, urbanistique
et aux mobilités de Savoie
Technolac**

Kayak Architecture /MaZ projets -
Synopter - Inddigo - Elephant &
Intention / La Guilde de l'innovation

10.06.2022

Mission Prospective - les étapes



Phase 1

Définir un état des lieux
Recueillir les remarques et
attentes de divers acteurs

Phase 2

Réfléchir
collectivement à un
idéal pour le Savoie
Technolac de 2050

Phase 3

Etablir des scénarios
et une feuille de route
pour la vision choisie

10 juin 2022

Proposition d'un schéma
directeur

Stratégie de développement économique

Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

ID : 073-200075810-20221216-C2281-DE



Accompagner une dynamique

Capitaliser sur le passé

- Le Savoie Technolac est indéniablement une réussite : activités présentes, histoires d'entreprises, réussites technologiques, sa faible vacance ou sa qualité d'ensemble.
- Les orientations décidées par les fondateurs sont appropriées par tous : innovation, environnement et maîtrise des implantations.
- Une certaine nostalgie de la vie du Technolac avant la loi Notre qui motive une volonté de construire le Savoie Technolac de demain

Accompagner une dynamique

Capitaliser sur le passé

Se réinventer dans la continuité

- Apporter des réponses aux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux actuels
- Imaginer de nouvelles organisations et gouvernances résultantes des évolutions réglementaires
- Répondre aux nouvelles attentes des entreprises, employés, des usagers ou des riverains
- Contribuer au projet de territoire

Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

ID : 073-200075810-20221216-C2281-DE



Accompagner une dynamique

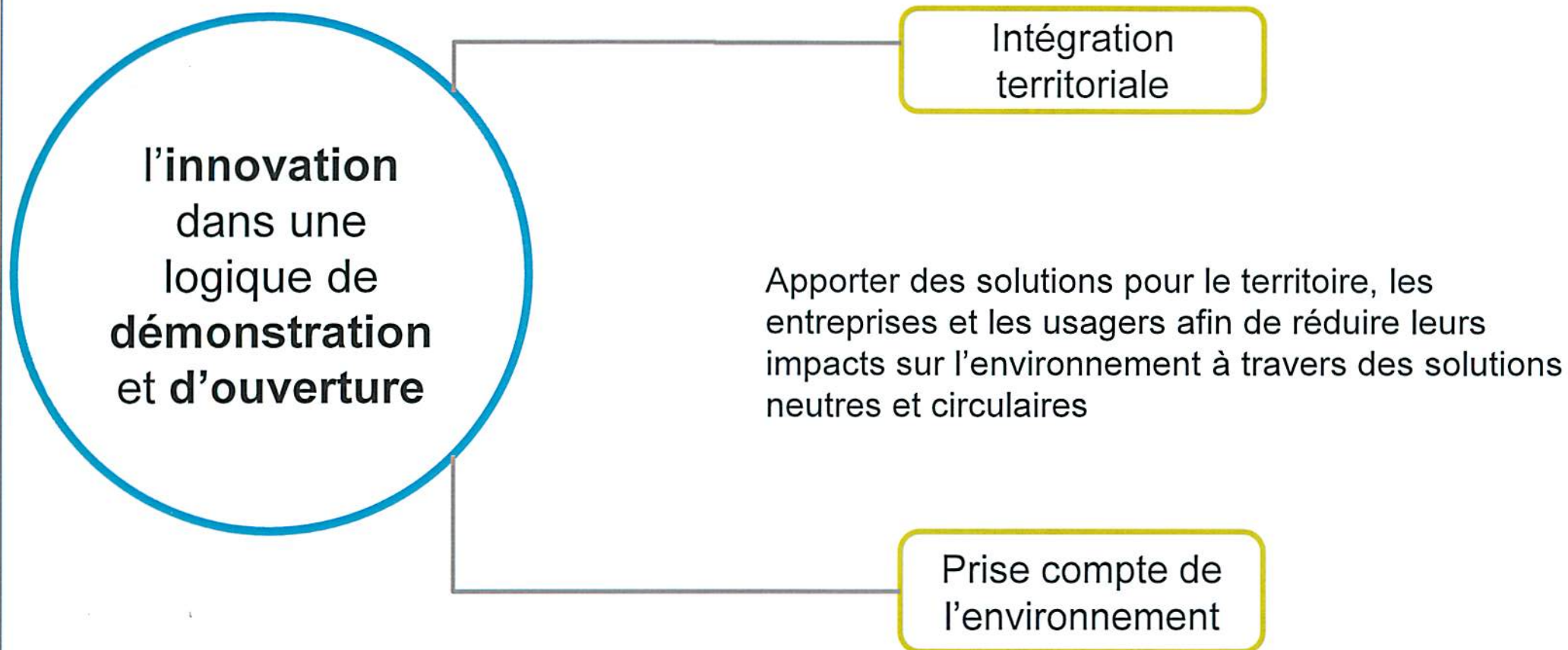
Capitaliser sur le passé

Se réinventer dans la continuité

Prendre le temps d'inventer demain

- Accompagner l'endogène plutôt que miser sur l'exogène au regard de la situation de l'emploi et de la fiscalité locale qui n'appelle pas d'intervention urgente
- Mettre en œuvre les solutions de demain pour atténuer les contraintes (foncières, mais aussi fonctionnelles, énergétiques...) et pérenniser le dynamisme économique

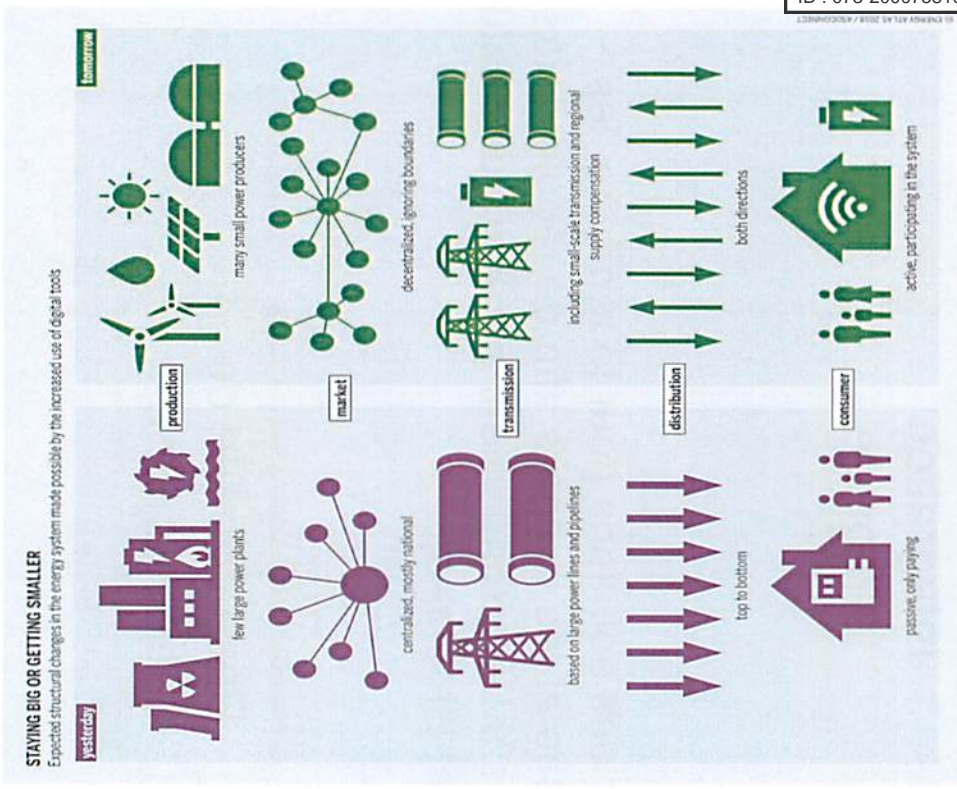
Une ambition forte



A la période des pionniers des premières solutions, vient s'ajouter celle des faiseurs pour les mettre en œuvre.

Concevoir et mettre en œuvre les solutions de demain

- Optimiser la mobilité des personnes et des marchandises



- Organiser la production, le stockage et la distribution des énergies renouvelables

Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

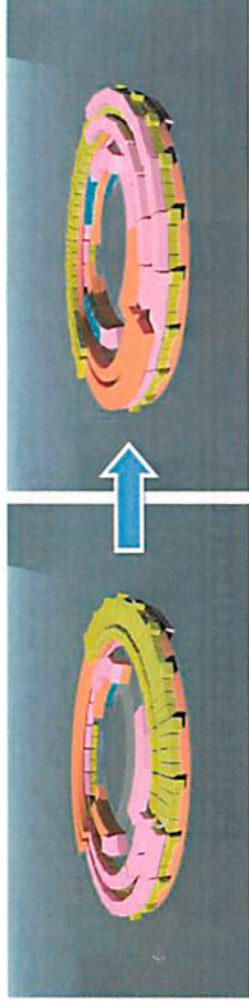
Publié le

ID : 073-200075810-20221216-C2281-DE



Concevoir et mettre en œuvre les solutions de demain

- Concevoir les bâtiments évolutifs, démontables, autonomes

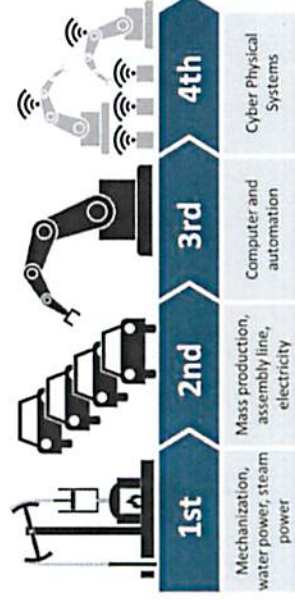


ÉCONOMIE CIRCULAIRE

3 domaines, 7 piliers



- Développer les outils de la 4^e révolution industrielle



- Réduire et étanchéifier les flux de matières

Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

ID : 073-200075810-20221216-C2281-DE



Une consolidation verticale de l'écosystème



Une dynamisation de l'écosystème

- S'appuyer sur **l'écosystème existant** pour consolider l'approche : **comité d'orientation**
- Tisser les liens entre les différents **acteurs** de l'écosystème : **rencontres conviviales et professionnelles**
- Développer des **offres adaptées** aux nouvelles **activités ciblées** : **surfaces d'activités**
- Proposer des **solutions** adaptées aux pratiques des **entreprises** dans une logique de synergies et de partages propre à la **quatrième révolution industrielle** : **services**
- Favoriser la création de **nouvelles entreprises** pour des **solutions innovantes** : **pôle entrepreneuriat**
- Impulser de nouvelles **pratiques** sur le Savoie Technolac : **appels à projets, démonstration, information et formation**
- Rendre visibles les **synergies** : **lieux totems, showroom, démonstrateurs, expositions**
- Montrer le Savoie Technolac, **l'écosystème**, les **savoir-faire** et les **réalisations** : **valorisation, promotion**

Développer des surfaces d'activités

Intensité des usages

Compacité

Verticalité

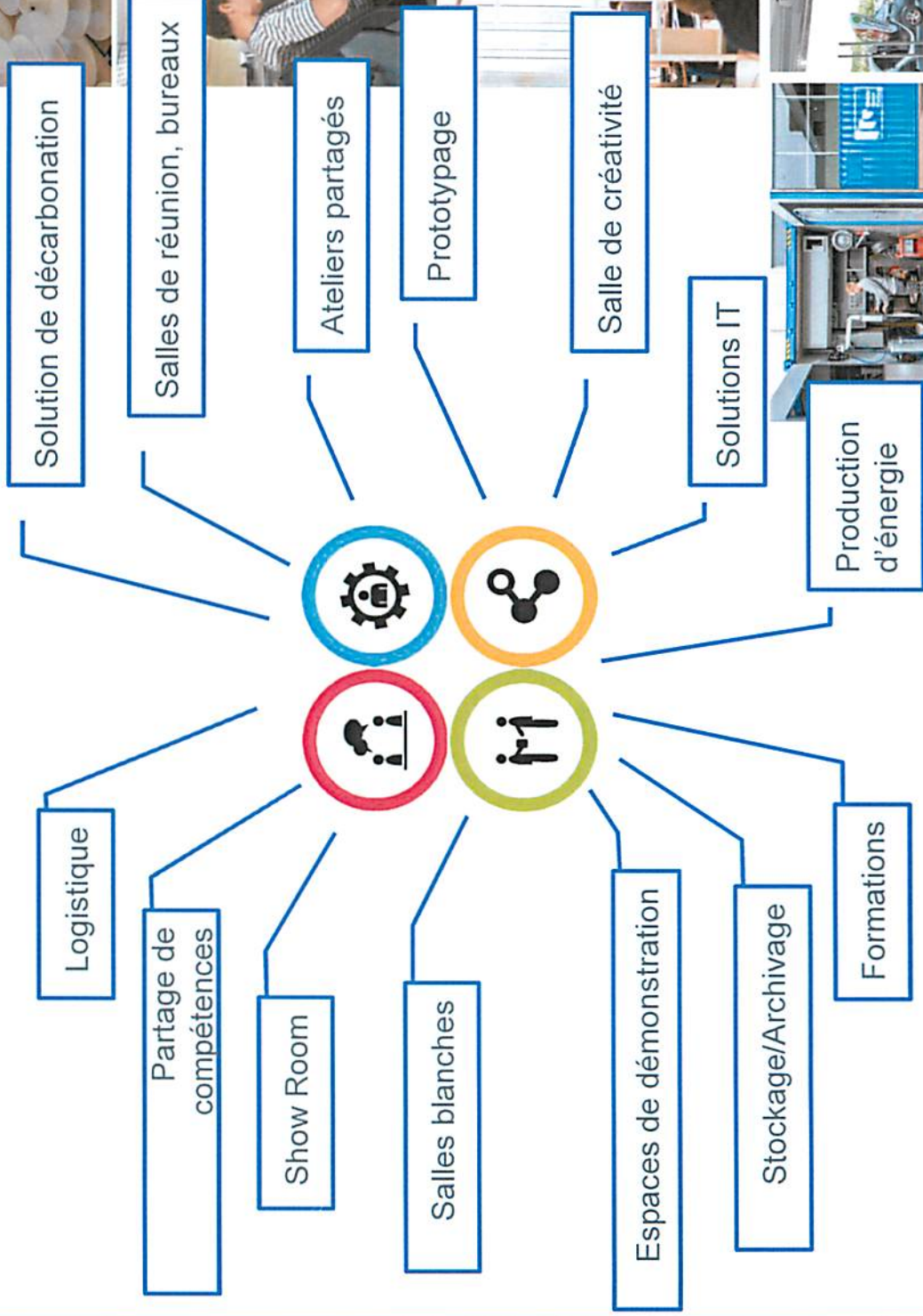
Modularité

Mutualisation des espaces et des équipements

Performance énergétique



De nouveaux services orientés entreprises



Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

ID : 073-200075810-20221216-C2281-DE

Berser
Levrault

Une dynamique d'ouverture et de liens

Gestion

Un(e) référent(e)

**Information
Connaissance**

Acteur de la convivialité

Pôle entrepreneurial

Conseil d'orientation

**Animation
Coopérations**

Acteur(s) de l'écosystème



Acteur(s) du territoire









**Équipements
Synergies
Services**





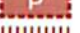



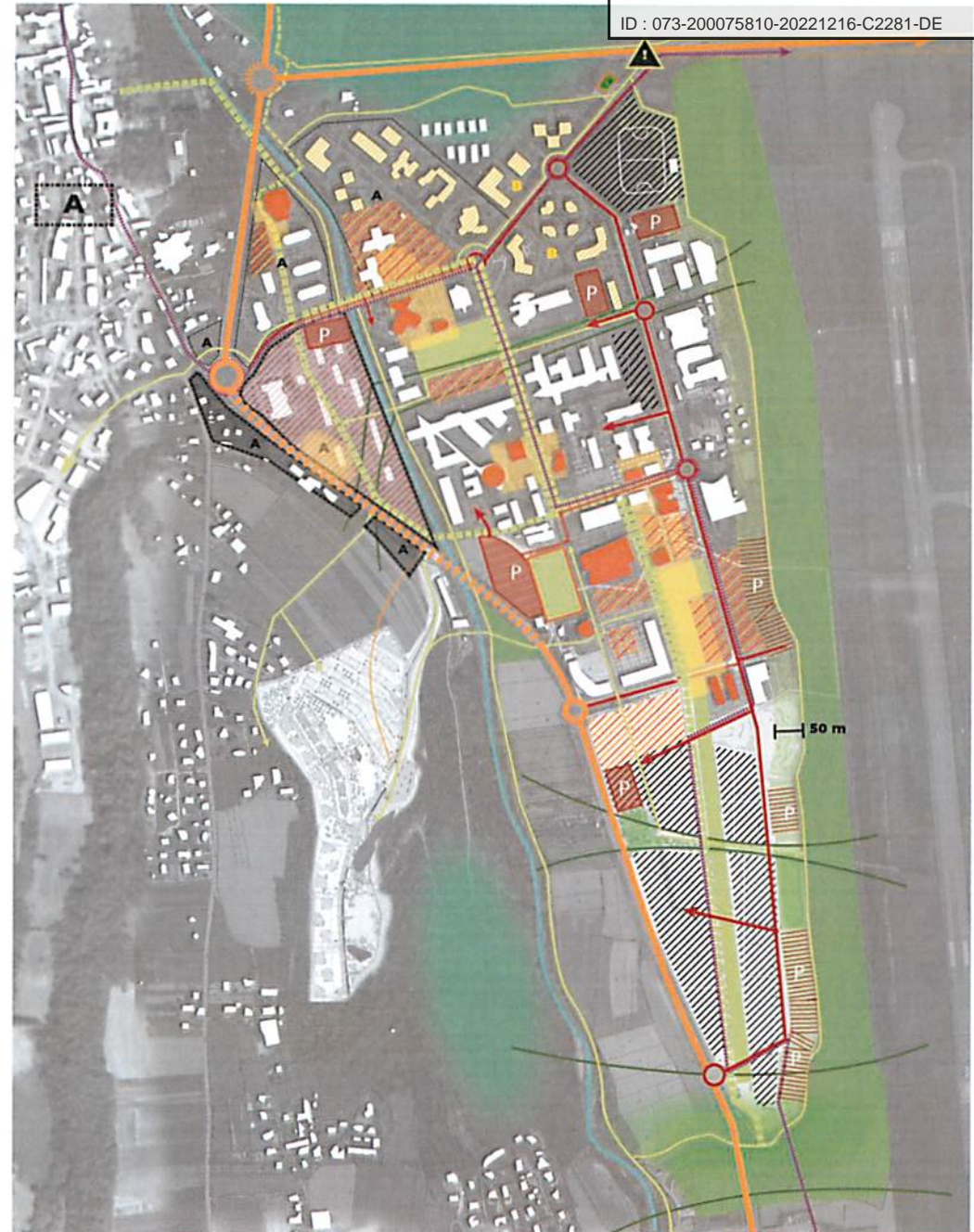
Schéma directeur

Un lieu de vie fertile, apaisé et bouillonnant

-  Axe structurant et fédérateur des lieux de vie
-  Services
-  Espace public favorisant l'animation
-  Espace vert

- Secteur de densification foncière
 -  - pour des services, structures d'animation
 -  - pour une implantation classique du Technoparc
-  Secteur de renouvellement par la densification bâtie
-  Secteur de mutation des franges en interaction avec le centre du Bourget du Lac
-  50 m Paysagés en frange du bras de décharge
-  Couloirs de biodiversité
-  Maillage modes actifs
-  Point noir modes actifs
-  Tracé du transport en commun

-  Voirie principale hors Technolac
-  Voirie pacifiée hors Technolac
-  Voirie interne principale
-  Voirie interne pacifiée
-  Stationnement mutualisé
-  Stationnement mutualisé et fortement paysagé



Stratégie d'aménagement

Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

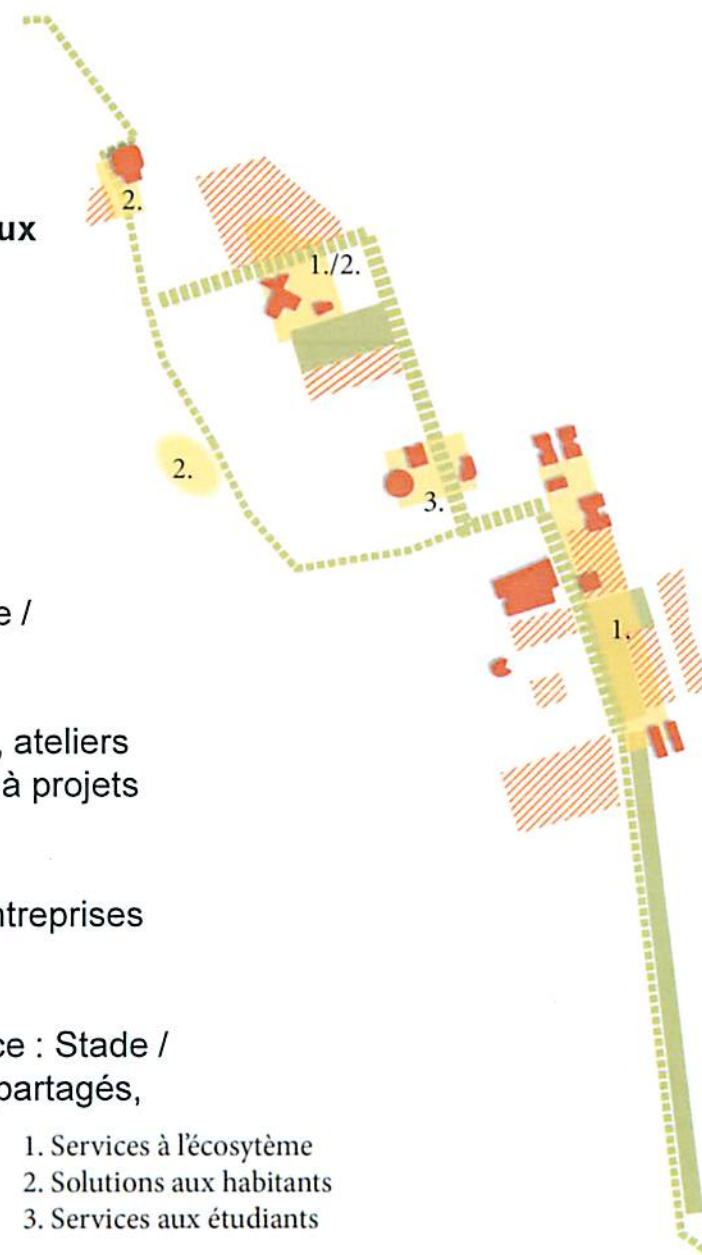
Publié le

ID : 073-200075810-20221216-C2281-DE



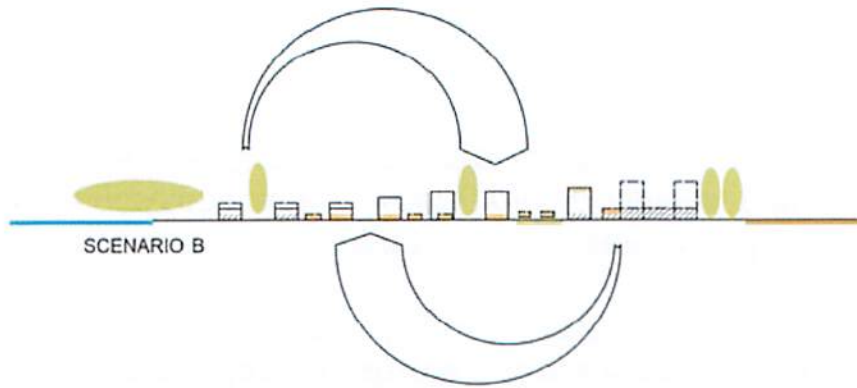
Intensification des usages: Un axe cœur de site

- **Un axe structurant véritable lien entre les polarités**
 - > Support de déplacements internes modes actifs et navette
 - > Véritable barycentre de l'intensification des usages
- **Les polarités comme points d'échanges professionnels et conviviaux**
Des polarités thématiques:
 - > Services aux entreprises
 - > Services aux étudiants
 - > Services aux habitants
 - > Services hybrides habitants entreprises étudiants
- **Hybrider les usages** et développer des lieux de fertilité croisée
- **Développer des structures alternatives** : FabLabs / Makerslab / Space / Manufacture de proximité / co-activités / co-working
- développement d'équipements pour **favoriser les synergies** (smartgrid, ateliers partagés, laboratoire...) et les mutualisations, participation à des appels à projets pour de la R&D en lien avec la vocation
- **Développer le tourisme économique** : Valoriser les savoir-faire des entreprises implantées (démonstrateurs, show-room, expositions)
- Renforcer la **mutualisation inter-populations** des équipements en place : Stade / halle Emile Allai / Salle de grimpe / Traverse / Stationnements / Jardins partagés, Techno-fiesta



1. Services à l'écosystème
2. Solutions aux habitants
3. Services aux étudiants

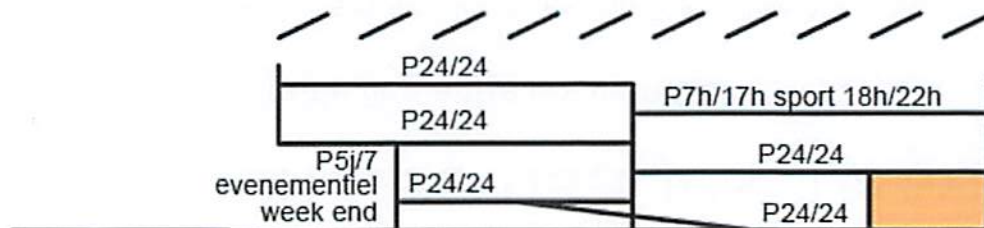
Intensification des usages: polyvalence et foisonnement



Conférences
de 17h à 22h

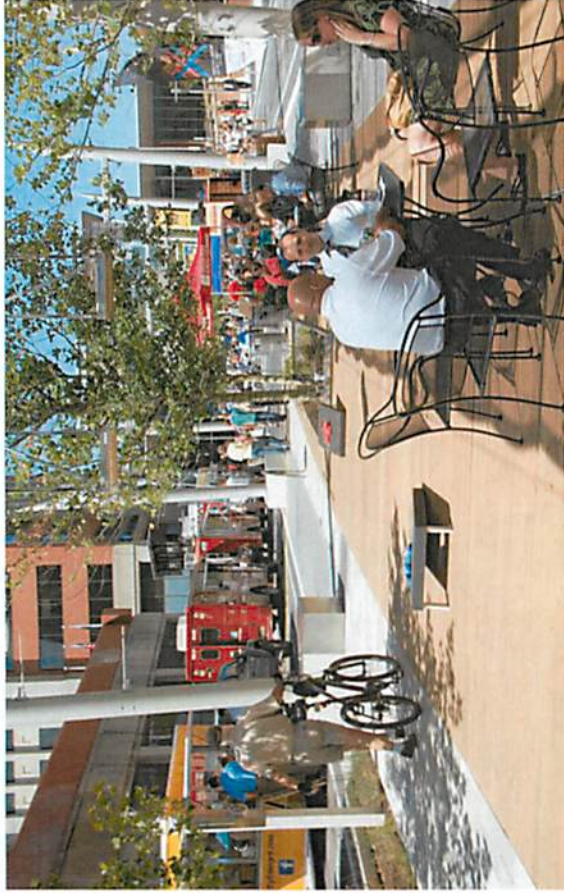
RIE
de 7h à 15h

Foisonnement des usages



Silo actif

Lieux d'échanges professionnels et conviviaux



Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

ID : 073-200075810-20221216-C2281-DE



Services orientés entreprises



Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

ID : 073-200075810-20221216-C2281-DE



Intensification Graduée: de la parcelle à l'îlot

- **Renouvellement de la Zac1**

- > Permettre la densification de la Zac 1 par surélévation ou extension afin d'offrir une nouvelle offre en rdc de type activités

- > Profiter du dernier foncier disponible autour du stade pour implanter un nouvel acteur phare sur Technolac (démonstrateur / bâtiment exemplaire...)

- > Restructurer et densifier l'ancien site d'EDF pour offrir une vitrine de Technolac au territoire

- **Densification des interstices**

- > Construire de nouveaux stationnements mutualisés en périphérie du parc et libérer le foncier pour intensifier les usages

- > inciter à re-naturer et/ou créer de nouveaux lieux de vie en lieu et place des stationnements dispersés

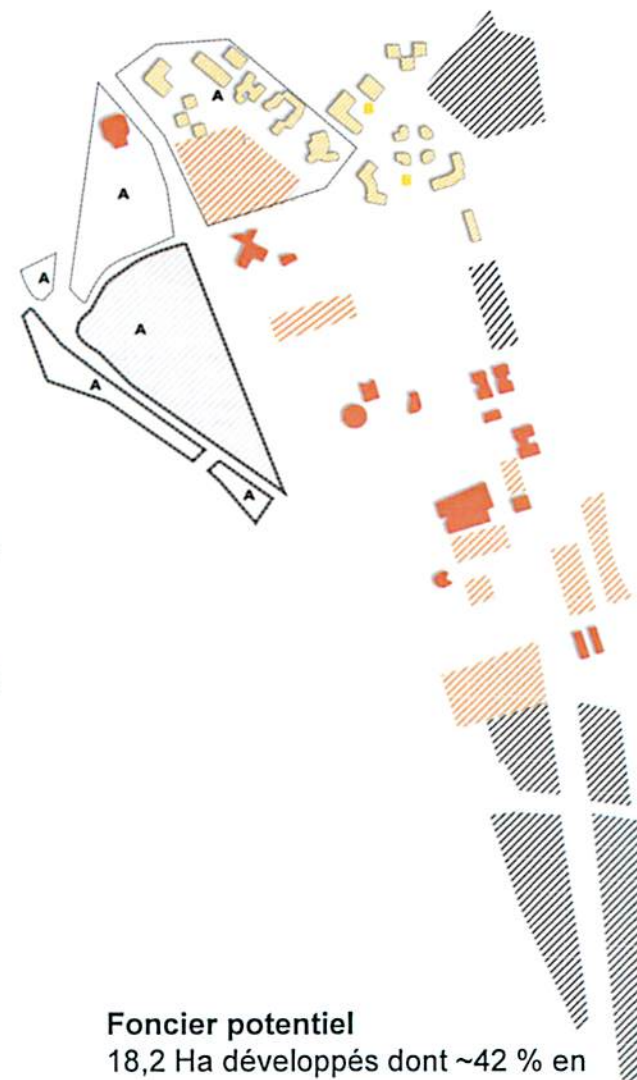
- **Nouvelle offre: de la parcelle à l'îlot**

- > Réduire le périmètre des baux à construction à la portion construite et mutualiser l'ensemble des utilités (stationnements / productions d'énergie /salle de réunion /restauration...)

Prioriser le développement pour préserver la rareté du foncier

- **Accompagner la mutation des franges**

- > Diversification des offres immobilières en transition entre les tissus d'habitats et le tissu économique



Foncier potentiel

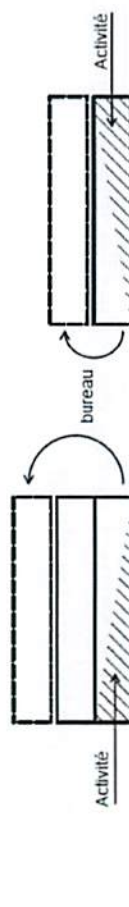
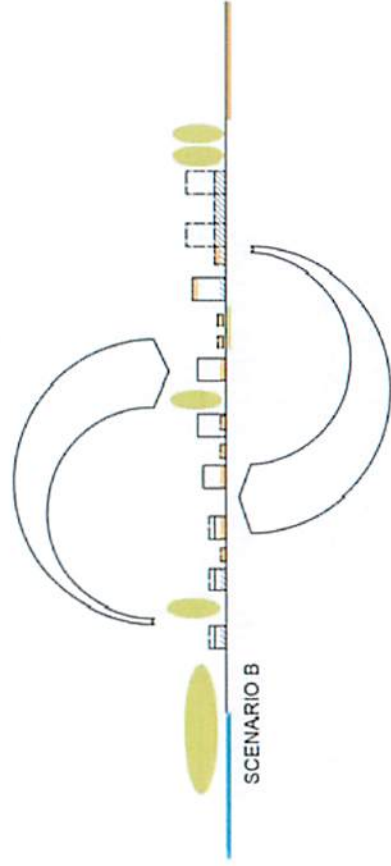
18,2 Ha développés dont ~42 % en densification

Extension potentiel

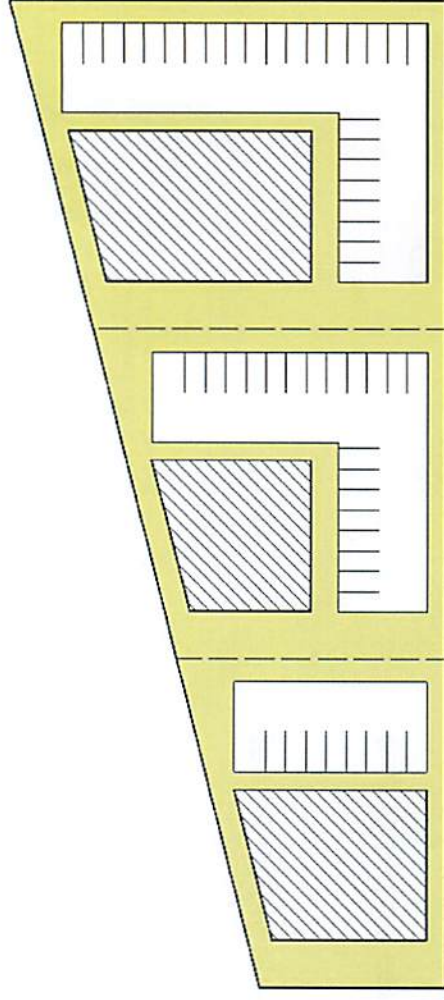
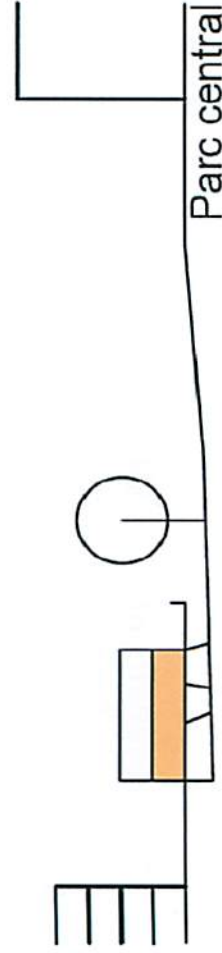
26 000 m² par surélévation d'un niveau la première phase de Technolac

Intensification Graduée:

Renouvellement Zac 1; densification des interstices, nouvelles offres

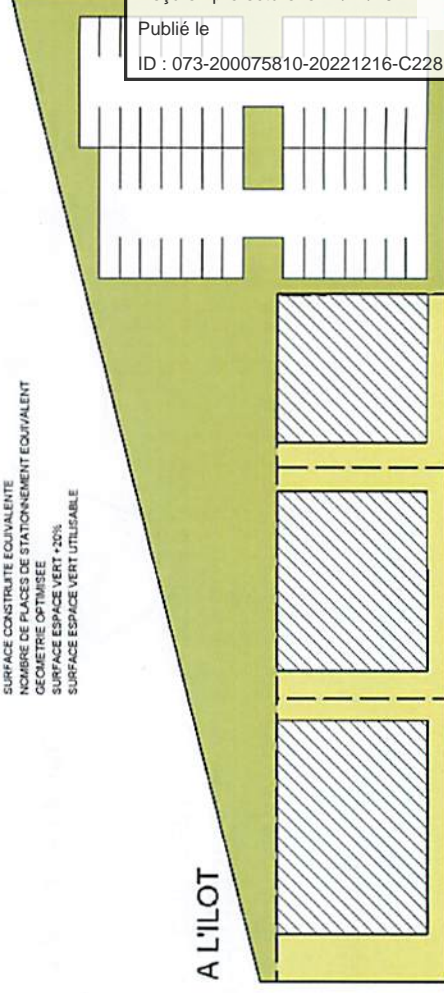


Surélévation zac1



SURFACE CONSTRUITE EQUIVALENTE
NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT EQUIVALENT
GEOMETRIE OPTIMISEE
SURFACE ESPACE VERT +20%
SURFACE ESPACE VERT UTILISABLE

DE LA PARCELLE



Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

ID : 073-200075810-20221216-C2281-DE



Mobilité interne:

- **Gestion servicielle du stationnement**

Capacités de stationnement essentiellement orientées vers des parkings mutualisés : les établissements se dotent de droits à stationner qu'ils distribuent à leurs personnels et visiteurs.

Stationnement à proximité des établissements limité à des usages spécifiques

Dimensionnement du stationnement calée sur le trafic admissible selon l'évolution des accès routiers

Mutualisation des usages avec les accès au lac



Mobilité interne:

- **Des mobilités internes fluides**

Les services de transport permettant l'accès direct à Technolac constituent le socle pour les déplacements internes : possibilité d'une alvéole tarifaire sur Technolac

Flottes de véhicules mutualisés pour déplacements professionnels : stations d'autopartage, réseau de bornes vélos en libre service à proximité des points d'arrêts bus

Mail modes actifs en cœur de Technolac, maillage d'aménagements cyclables

- **Accompagnement au changement**

Équipement des établissements en stationnement vélo, développement du forfait mobilité durable, coaching mobilité, promotion, challenges... vers un Plan de Mobilité inter-employeurs

- **Opportunité d'émergence d'un opérateur local de mobilité associant la collectivité et les établissements**



Mobilité externe:

Des accès performants depuis les centralités

- **Renforcement de l'offre de transport**

- > Liens directs bus/ car avec Le Bourget-du-Lac, La Motte-Servolex, Chambéry, Aix-Les-Bains, l'Avant-Pays-Savoyard : priorités aux carrefours, voies réservées, points d'arrêts au plus proche des lieux d'activités

- > Amélioration de la desserte ferroviaire via une nouvelle halte à Voglans pour les provenances à l'échelle du sillon Alpin

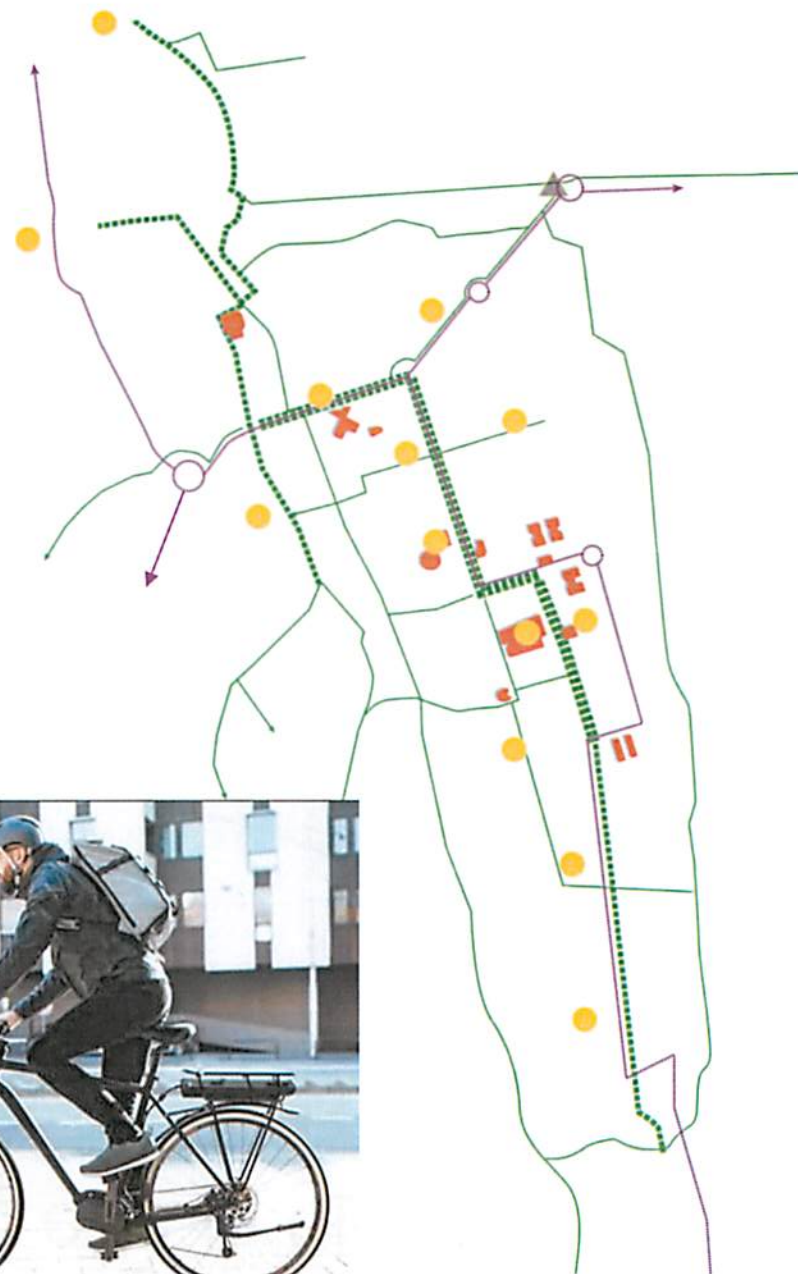
- > Site propre sur l'axe desservant Chambéry et la nouvelle halte

- **Un réseau cyclable à haut niveau de service**

- > Sécurisation de la liaison avec Viviers-du-Lac, Tresserve et Aix-les-Bains (carrefour avenue du Lac du Bourget / RD1201A, carrefour des Mottets)

- > Accès direct au sud de Technolac depuis l'avenue verte

- > Liaison modes actifs depuis écohameau des Granges



Une place privilégiée au végétal et à la biodiversité

- **Biodiversité**

- > Valoriser les 50m inconstructibles liés au bras de décharge en espace de transition paysager et productif servant de transition entre l'espace naturel du bras de décharge et la Zone d'Activité

- > Valoriser des couloirs de biodiversité Est-Ouest entre l'espace de la Leysse et le bras de décharge.

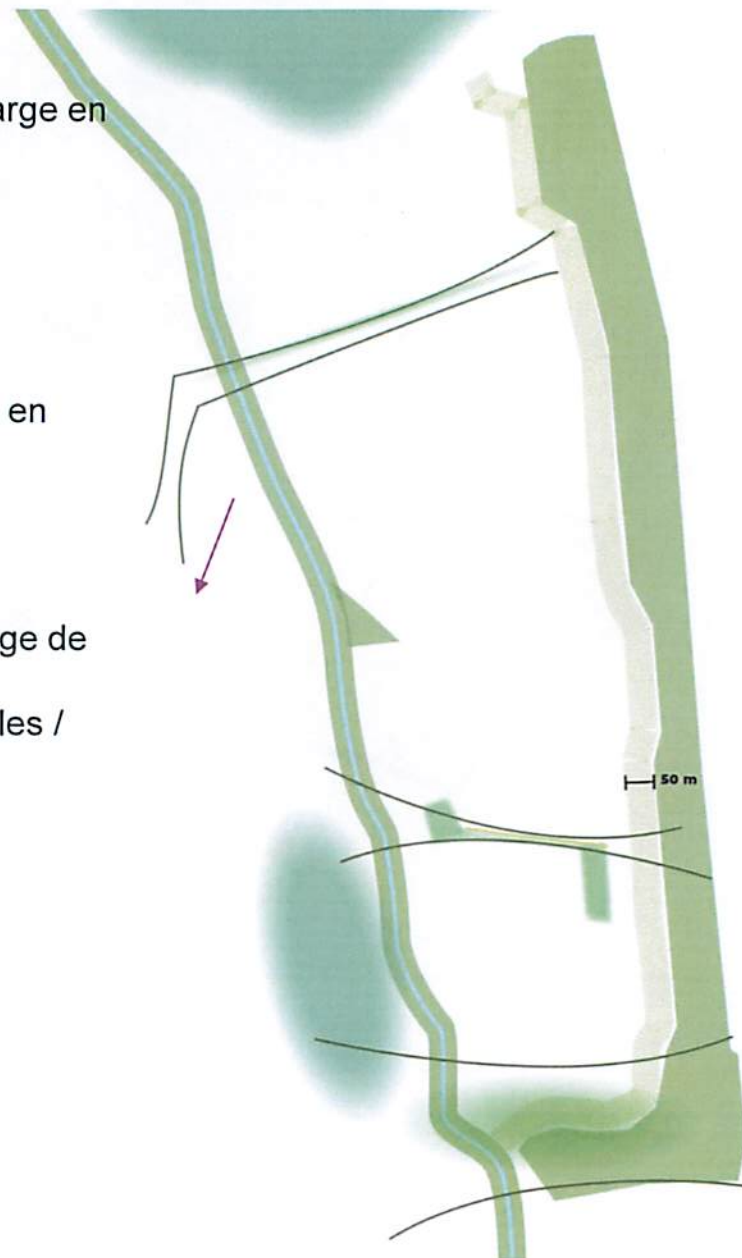
- > inciter à re-naturer et/ou créer de nouveaux lieux de vie en lieu et place des stationnements dispersés

- **Tourisme et loisirs**

- > Valoriser un parcours biodiversité sur le bras de décharge de la Leysse

- > Inclure Technolac dans des boucles tourisme vélo / cycles / rollers

- > Valoriser les espaces de stationnement / vélos en libre service / navette autonome pour le tourisme estival



Une place privilégiée au végétal et à la biodiversité:



Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

ID : 073-200075810-20221216-C2281-DE



Un parc des énergies économisées

- Développer une Smart Grid
Développer et mettre à jour le projet de connections énergétiques entamé en 2017 (INES / Université/ Energie pool...)
- Afficher et Accompagner le développement et la transformation du bâti vers une efficience environnementale novatrice
- Concevoir des bâtiments démonstrateurs de savoir faire de l'écosystème:
 - > Frugalité
 - > Autonomie énergétique globale
 - > Gestion de l'eau
 - > Bioclimatisme
 - > Zéro déchets



L'Aria, salle de spectacle écoresponsable de Cornebarrieu, près de Toulouse – Source : Pierre-Yves Brunaud

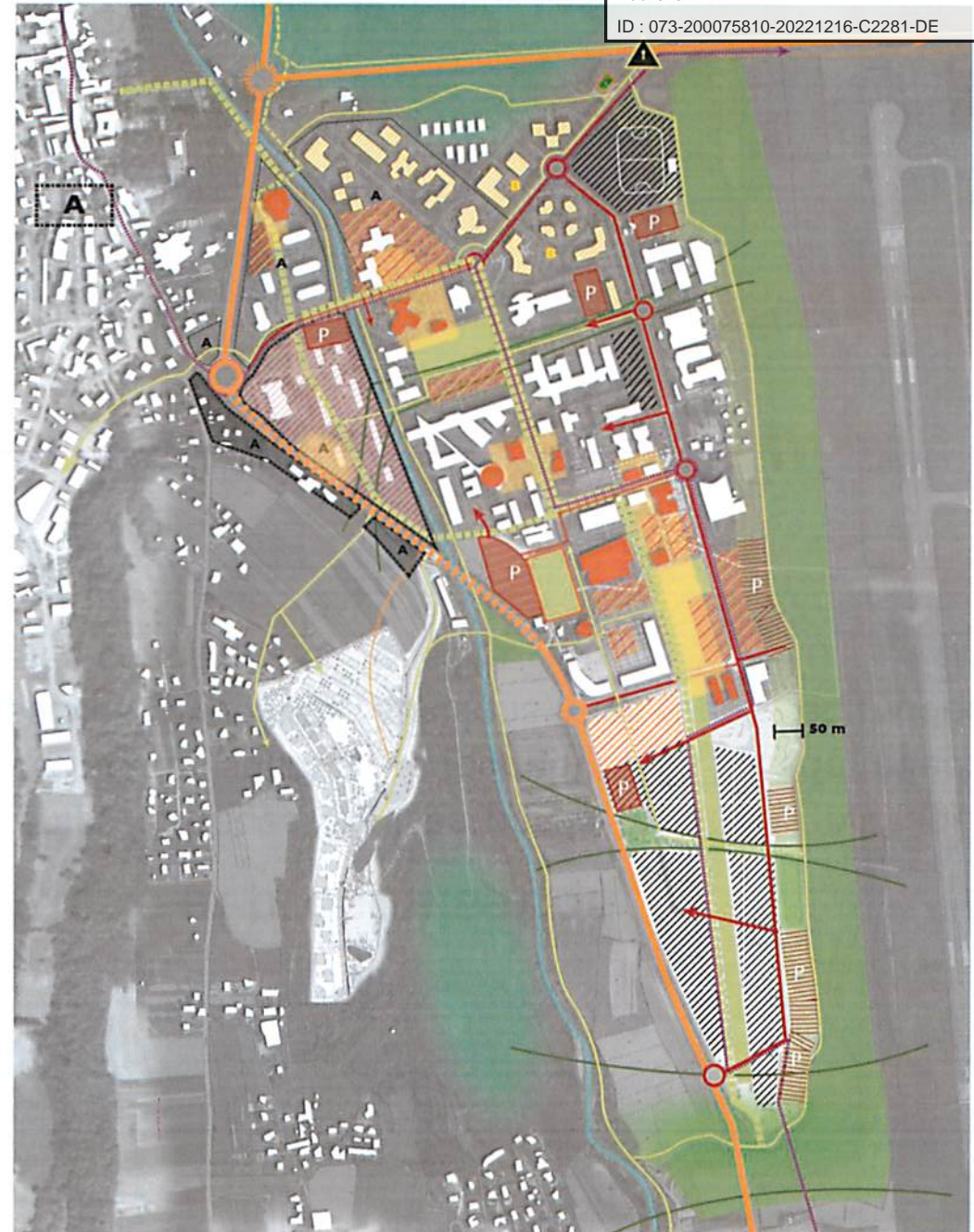
Schéma directeur

Un lieu de vie fertile, apaisé et bouillonnant

- Axe structurant et fédérateur des lieux de vie
- Services
- Espace public favorisant l'animation
- Espace vert

- Secteur de densification foncière
 - pour des services, structures d'animation
 - pour une implantation classique du Technoparc
- Secteur de renouvellement par la densification bâtie
- Secteur de mutation des franges en interaction avec le centre du Bourget du Lac
- 50 m Paysagés en frange du bras de décharge
- Couloirs de biodiversité
- Maillage modes actifs
- Point noir modes actifs
- Tracé du transport en commun

- Voirie principale hors Technolac
- Voirie pacifiée hors Technolac
- Voirie interne principale
- Voirie interne pacifiée
- Stationnement mutualisé
- Stationnement mutualisé et fortement paysagé



Etape suivante

Établissement d'un document guide et préconisation

Au regard du scénario retenu et des différents arbitrages réalisés par le comité de pilotage, nous pourrons élaborer différents types de préconisations permettant à CGLE de mieux appréhender à la fois le champ des possibles (types de solutions), les outils et modes opératoires à mobiliser ainsi que les principales conditions de réussite.

Merci de votre attention

Principes de mise en œuvre des recommandations

issues de l'Étude prospective du technopôle Savoie Technolac

L'étude prospective du technopôle Savoie Technolac a permis aux différents acteurs impliqués de définir des objectifs forts de développement et d'identifier différents axes de travail.

Cette étude a ainsi pointé la nécessité d'agencer de nombreuses actions sur des thématiques et des temporalités diverses. En effet, la réussite de la démarche dépendra de la capacité à agencer des actions liées au fonctionnement de Savoie Technolac et d'autres liées à son aménagement.

Elle sera aussi fonction de la capacité à prendre des décisions à court terme qui ne devront pas freiner ou bloquer les nouvelles solutions qui pourront être développées à moyen terme en particulier sur : les fonctions économiques, les usages du foncier, le niveau d'ambition des bâtiments. Mais surtout elle nécessitera d'accompagner sur de nombreuses thématiques une évolution des regards et un changement des pratiques.

Pour relever ces challenges, il est essentiel d'impulser une dynamique, prendre les bonnes décisions pour préparer demain et ne pas bloquer les actions futures. Afin de vous aider dans cette phase de démarrage, nous vous proposons trois fiches complémentaires :

_ **Impulser une dynamique** : la complexité de la démarche implique d'avoir une organisation interne qui permet de s'assurer que toutes les actions engagées convergent dans la même direction, d'accompagner les différentes parties prenantes pour les sensibiliser/informer sur de nouvelles pratiques et enfin de concevoir une nouvelle gouvernance pour impliquer ces différentes parties prenantes dans l'élaboration de nouvelles solutions

_ **Ne pas bloquer demain** : pour la réussite de la démarche, il apparaît aussi essentiel de prendre les décisions adéquates pour ne pas oblitérer l'avenir. Cela implique de planifier et de dimensionner pour l'avenir, d'accompagner des projets à court terme en l'absence de documents de planification adaptés, d'accentuer les économies d'espace et la compacité des projets et enfin d'habituer les mentalités à accueillir le fonctionnement de demain.

_ **Préparer demain** : les évolutions prévues dans l'étude prospective impliquent de prendre les mesures adéquates pour faciliter la mise en application progressive de la vision. Il s'agit d'anticiper pour assurer une maîtrise du foncier stratégique, d'assurer une cohérence réglementaire pour encadrer les nouveaux partis pris d'aménagement, de réduire certains dysfonctionnements notamment liés à la mobilité, de tester et d'engager des expérimentations expérimentales et temporaires et enfin de permettre l'innovation.

Ces trois logiques complémentaires doivent donc permettre d'assurer un suivi dans le temps de la mise en œuvre de la démarche, de renforcer l'implication des parties prenantes dans une logique de changement, de poser les bases pour permettre de relever les nouveaux défis à venir et d'éviter de bloquer le développement de ces nouvelles solutions lors de projets à court terme.

Maintenir la dynamique

Piloter la démarche

Objectifs

- _ Impulser la démarche pour tendre vers les objectifs définis
- _ Assurer la coordination et le suivi des différentes actions planifiées
- _ Impliquer les différentes parties prenantes dans une logique de changement

Pourquoi ?

- _ Assurer la coordination entre les différents acteurs concernés
- _ Impulser les actions, assurer le suivi de la mise en œuvre et l'amélioration continue des pratiques
- _ Identifier de nouvelles opportunités d'intervention
- _ Informer sur l'évolution de la démarche les différentes parties prenantes



MAINTENIR
le bon tempo

Comment ?

CT !

>>> **Un référent** : véritable chef d'orchestre de la démarche, il a pour mission de suivre les différentes actions en lien avec Savoie Technolac et de garantir la cohérence avec les objectifs définis

CT !

>>> **Un comité de pilotage** : composé d'acteurs clés de Savoie Technolac, il a pour mission d'impulser les différentes initiatives en lien avec les objectifs et d'en assurer le suivi

MT

>>> **Un comité stratégique** composé des élus de CGLE pour veiller au respect des objectifs (au moins annuel)

MT

>>> Des outils de suivi et de pilotage pour organiser l'amélioration continue des pratiques

Maintenir la dynamique

Renforcer la connaissance

Pourquoi ?

- _ Renforcer la connaissance de l'écosystème et ses dynamiques
- _ Anticiper les besoins des différentes parties prenantes
- _ Affiner l'élaboration des solutions au niveau de l'offre, des services ou de la mobilité
- _ Préparer la diffusion d'information et l'implication des différentes parties prenantes
- _ Identifier des solutions technologiques qui pourraient être implémentées ou promues auprès des entreprises et des habitants du territoire

Comment ?

MT

>>> Elaborer une base de données des acteurs de Savoie Technolac en particulier entreprises et université comprenant les contacts clés, les savoir-faire, les métiers...

MT

>>> Rencontrer régulièrement les entreprises de manière individuelle et collective

LC

>>> Organiser des sondages sur des thématiques en lien avec l'évolution de Savoie technolac

LC

>>> Assurer une veille des entreprises et du monde universitaire pour identifier les réussites, les innovations...

MT

>>> S'intéresser aux origines géographiques et des besoins d'accès des populations qui travaillent et qui étudient à Technolac

MT

>>> Suivre les besoins des entreprises et des entrepreneurs, en recrutement, en formation, en surface d'activités, en partenaire, savoir-faire et compétences

OBSERVER
la vie
de Savoie
Technolac

CONNAITRE
l'écosystème

CF fiche
NE PAS BLO-
QUER DEMAIN
Planifier et dimensionner pour anticiper

Maintenir la dynamique

Informier et promouvoir

Pourquoi ?

En Interne

- _ Renforcer l'implication des différentes parties prenantes
- _ Faire évoluer les représentations et les façons de faire en particulier sur la mobilité et la transition écologique
- _ Promouvoir les bonnes pratiques mises en œuvre par les différentes parties prenantes : valorisation des acteurs du changement
- _ Informer sur les activités et actions déployées sur Savoie Technolac

En Externe

- _ Valoriser le Savoie Technolac et les acteurs impliqués
- _ Promouvoir des pratiques vertueuses auprès des entreprises du territoire et les habitants
- _ Attirer les nouveaux talents : entreprises, entrepreneurs, chercheurs, employés
- _ Renforcer l'image de Savoie Technolac auprès des acteurs institutionnels

Comment ?

CT !

>>> Elaboration d'une stratégie et d'un programme d'action d'information et de promotion

CT !

>>> Développement d'outils de diffusion d'information : solution d'emailing, site internet dédié, réseaux sociaux

MT

>>> Organisation de manifestations pour promouvoir les innovations, les savoir-faire, les métiers...

CT

>>> Réalisation de supports de communication : plaquette de présentation de l'étude prospective, annuaire des entreprises, solutions de mobilité

MT

>>> Diffusion régulière d'information sur :

- > La mise en œuvre des recommandations de l'étude prospective
- > Les actions entreprises sur Savoie Technolac : convivialité, réseau d'acteurs, mobilité, appel à projets, offre économique, aménagement...
- > L'actualité des entreprises et des universités/écoles
- > Les actions promotionnelles pour le covoiturage, le vélo, les transports en commun



**VALORISER
les initiatives**

Maintenir la dynamique

Impliquer les parties prenantes

Pourquoi ?

- _ Organiser la gouvernance de Savoie Technolac
- _ Renforcer les liens entre les différentes parties prenantes
- _ Concevoir conjointement les différentes solutions préconisées et en élaborer de nouvelles
- _ Mobiliser de nouveaux partenaires

Comment ?

CT !

>>> Renforcer la convivialité pour favoriser les échanges entre les acteurs : temps festifs ou culturels, challenge interentreprises (sportif, culturel, thématique comme la mobilité)

MT !

>>> Créer un comité d'orientation stratégique en mobilisant les différentes expertises de Savoie Technolac pour accompagner l'élaboration des différentes solutions

MT !

>>> Organiser des temps de rencontres thématiques pour approfondir : offre économique, mobilité, services...

MT

>>> Renforcer les liens avec les acteurs du pôle entrepreneuriat pour favoriser l'émergence de nouvelles start-up industrielles et d'entrepreneurs en lien avec les orientations retenues

MT/LC !

>>> Elaborer des solutions communes : offre immobilière, services et appels à projets

MT

>>> Organiser des actions de coaching individualisé pour les salariés et les étudiants sur le thème de la transition écologique : mobilité, énergie...

MT

>>> Sensibiliser les employeurs aux nouvelles pratiques comme la gestion mutualisée du stationnement, la mutualisation de véhicules d'entreprise par l'autopartage

**FAIRE
ensemble**

Ne pas bloquer demain

Accompagner la vision

Pourquoi ?

Accompagner et piloter les projets à court terme sans que la totalité des documents de planification soient totalement bouclés.

CT !

Quoi ?

>>> permettre de discerner les différentes options qui se présentent à court terme.

>>> Avoir assez d'autorité pour être suivi d'effet.

>>> Avoir une bonne connaissance de l'écosystème

Comment ?

>>> Discernement

Dédier une équipe ou une personne pour être garant de la vision.
Equipe interne à CGLE ? Ou personne dédiée type urbaniste conseil ?
Un élu ? Comité de pilotage ?

>>> Autorité

Un référent qui remonte au comité de pilotage (avec les élus)
Avoir un dialogue privilégié et régulier avec les décisionnaires

>>> Connaissance de l'écosystème

Piloter la planification globale du projet

**ACCOMPAGNER
ET PILOTER**
Sans instrument

**NOMMER UN
REFERENT**
Garant de la cohé-
rence de la vision

**CF fiche
MAINTENIR LA
DYNAMIQUE**
Piloter la dé-
marche

Ne pas bloquer demain

Planifier et dimensionner pour anticiper

Pourquoi ?

Pouvoir anticiper et dialoguer lors de la mise au point des projets en cours, ou ceux à venir à court terme et ainsi prendre dès aujourd'hui les bonnes décisions

CT !

Quoi ?

>>> Pouvoir anticiper les axes de développement et les centralités
Axes mobilités ; tracés des futures voiries ou infrastructures dimensionnantes (passerelles, passages sous voirie, voies cyclables...)

>>> Avoir en tête les fonciers stratégiques et leurs surfaces nécessaires.
Stations vélos libres services, accès futures silos...

>>> rester cohérents dans les implantations de programmes
Quelles places à privilégier pour les services, le productif, le tertiaires, le sports...

Comment ?

>>> Etablir le plus rapidement possible un plan directeur en traduisant le schéma cadre en emprise au sol et réserve foncière.

>>> Ne pas ménager les espaces adaptés au site propre et aux modes actifs sur la Zac3.

>>> Tracer les connections au sud en franchissant le bras de décharge pour accéder à la ZA de la prairie.

>>> Tracer et dimensionner le foncier nécessaire à la connexion à l'éco hameau au droit du triangle sud du Crous dans le prolongement de l'avenue de la mer caspienne

>>> Identifier les emplacements et bâtiments stratégiques

ANTICIPER
Bien connaître la vision pour pouvoir orienter

PLANIFIER
Mise au point d'un plan directeur structurant

**CF fiche
PREPARER
DEMAIN**
se positionner sur les espaces stratégiques

Ne pas bloquer demain

Le terreau des bonnes habitudes

Pourquoi ?

Habituer les mentalités à accueillir le fonctionnement de demain

CT !

Quoi ?

>>> Accompagnement au changement vis à vis de enjeux de mobilité et de foncier.

>>> l'économie de la fonctionnalité doit rester prioritaire à l'économie patrimoniale

>>> Le déplacement et la rencontre comme modèle de créativité et de fonctionnement

Comment ?

>>>Sensibiliser

Avoir une communication proactive sur le fonctionnement de demain
Sensibilisation des acteurs et des usagers de manière ludique

>>>Prendre les bonnes décisions

Ne pas redimensionner les capacités routières sans améliorer la performance des accès TC et vélos

Ne pas augmenter les capacités globales de stationnements

Ne pas laisser construire un projet incompatible avec la vision dès aujourd'hui

Se garder la possibilité de re-diviser les espaces

Diversifier l'offre de services en gamme et en horaires

Hierarchiser les implantations de services

ENCOURAGER
au changement de
la manière la plus
naturelle possible

RENDRE EVIDENT
le changement

CF fiche
PREPARER
DEMAIN
Tester des actions
expérimentales et
temporaires

Ne pas bloquer demain

Economie d'espace et compacité

Pourquoi ?

Garder une certaine intensité d'usage et une proximité fertile tout en ayant conscience de la finitude du foncier.

CT !

Quoi ?

- >>> être garant de la compacité des projets
- >>> mutualiser pour intensifier les usages
- >>> mutualiser pour rentabiliser les investissements et ainsi diversifier l'offre

Comment ?

- >>> Accompagner le dessin d'implantation des projets vers une compacité et une sobriété formelle.
- >>> Connaître les besoins de chacun et de Technolac pour enrichir les projets à venir.
- >>> Anticiper la mutabilité du projet.
- >>> Travailler la polyvalence des lieux.
- >>> Travailler la future mutualisation des stationnements.
- >>> Anticiper la verticalisation en silo dans le dessin des poches de stationnements.
- >>> Prêter attention aux accès et à la végétalisation qui doit pouvoir rester compatible avec les évolutions de projets.

COMPACTE
Préserver l'avenir
pour continuer à
accueillir

**POLYVALENCE ET
MUTUALISATION**
une utilisation
7j/7j

Préparer demain

Se positionner sur les espaces stratégiques

Pourquoi ?

Le schéma directeur de la vision Savoie Technolac 2050 est composé d'une ossature reposant sur les piliers urbains suivants :

- _ Création d'un mail apaisé et support des lieux d'intensité et de dynamisme,
- _ Favoriser l'économie de l'espace, la mutualisation et la réversibilité des lieux / usages
- _ Développer une mobilité alternative pour sortir du «tout voiture»

L'établissement progressif du schéma directeur associé nécessite un positionnement clair de CGLE sur les terrains stratégiques.

- ! La politique menée depuis de nombreuses années avec le bail à construction permet à CGLE de conserver une maîtrise d'une part du foncier. Dans une optique de travailler l'intensification des usages sur le parc, la maîtrise du foncier continue à être essentielle sur les espaces de stationnement, les programmes de services stratégiques, les espaces supports des mobilités alternatives.

- _ ZAC I : Terrains actuellement privés
- _ ZAC III : Terrains actuellement agricoles

Quoi ?

Les possibilités d'action pour CGLE :

- _ Assurer le cadrage et l'accompagnement des terrains stratégiques non maîtrisés actuellement et dans le futur :

- >>> CF fiche assurer la cohérence réglementaire
- >>> CF fiche ne pas bloquer demain

- _ Continuer à interroger les possibilités de maîtrise foncière

LC

>>> à l'aide des outils classiques : Mise en place d'un périmètre de DUP, permettant de se doter d'outils tel que la préemption ou l'expropriation, activables au besoin. Par les périmètres de réserve foncière inscrite dans les documents réglementaires.

LC

>>> Etudier l'opportunité, la faisabilité de se doter d'une entité de type foncière / SPL / ASL pour assurer une maîtrise progressive des espaces clés.

**ASSURER
la MAÎTRISE
PROGRESSIVE
du foncier
des terrains
de Technolac**

**CF fiche
PREPARER
DEMAIN**
Assurer la cohérence réglementaire

**CF fiche
NE PAS BLO-
QUER DEMAIN**
Accompagner la vision

Préparer demain

Assurer la cohérence réglementaire

Pourquoi ?

Faciliter CGLE dans son rôle d'encadrement des implantations sur les différentes ZAC de Savoie Technolac.

Quoi ?

MT

_ Traduire dans une ou plusieurs OAP de secteur, les grands piliers du schéma directeur.

_ Mettre à jour les règlements de PLU sur l'ensemble du périmètre du Savoie Technolac de demain. Les items impactés sont les suivants :

CT

. Stationnement voiture : sortir du stationnement obligatoire à la parcelle / revoir les minimums requis & instaurer un maximum pour les besoins en stationnement des différents programmes.

CT

. Stationnement Vélo : réinterroger le minimum requis pour le stationnement des vélos

CT

. Hauteur des constructions et prospects : réinterroger les hauteurs possibles sur la ZAC 1 (autoriser jusqu'au R+3)

LC

. Emprise au sol : instaurer un minimum / Engager la réflexion en parallèle du travail de la parcelle à l'ilot du coefficient maximum d'emprise au sol CES)

CT

. Plantation : Dissocier la plantation des arbres du stationnement pour faciliter la mutation des stationnements de surfaces

LC

. Energie : Imposer le raccordement aux équipements énergétiques mutualisés mis en place (boucle d'eau ...)

CT/LC

Zonage :

- Déclasser la zone 2 AU en zone U - attention en fonction de la date de création de la zone 2AU, une révision du PLU peut être nécessaire si l'ouverture à l'urbanisation d'une zone à urbaniser qui, dans les six ans suivant sa création, n'a pas été ouverte à l'urbanisation ou n'a pas fait l'objet d'acquisitions foncières significatives de la part de la commune ou de l'EPCI. (Art L153-31 code de l'urbanisme)

- Inscrire les réserves foncières nécessaires à l'élaboration du schéma directeur

Comment ?

CT !

>>> Mission Architecture / Urbanisme : Déclinaison du schéma directeur en OAP

CT !

>>> Mission faisabilité mobilité : Etude court - moyen - long terme de l'adéquation offre TC/modes doux & stationnement

MT

>>> Mission faisabilité énergie : Etude court - moyen - long terme de l'adéquation des projets

LC !

>>> Cercle de réflexion / mission faisabilité juridique / architecture : Etude de la déclinaison opérationnelle de projets par îlots et non à la parcelle

MT/LC

>>> Adaptation du PLU

Révision du PLU, Révision simplifiée en fonction du classement en zone constructible de la zone 2AU (ZAC III)/ mise en place d'une OAP valant création de ZAC

Modification Modification simplifiée (modification règlement / OAP existante)

DEFINIR
une OAP synthétisant les piliers du schéma directeur (3 ZAC)

ACCORDER
les règlements aux évolutions progressives court - moyen - long terme

ENGAGER
les réflexions au long court pour favoriser l'économie d'espace (CES - Stat. mutualisé)



Préparer demain

Réduire les dysfonctionnements

Pourquoi ?

Favoriser la fluidité et la lisibilité sur Savoie Technolac

Quoi ? & Comment ?

LC !

Les grands projets à lancer (et la première étape opérationnelle à franchir pour chacun)

_ Liaison TC et vélo vers Chambéry intégrant un site propre depuis le secteur de Villarcher et une desserte performante du secteur de la ZAC 3

>>> étude de faisabilité pour l'amélioration de la performance de la desserte bus et des circulations vélo entre Chambéry et Technolac

_ Desserte ferroviaire

>>> étude d'opportunité et de faisabilité pour l'implantation d'une halte ferroviaire dans le secteur de Voglans

_ Liaison TC et vélo vers Aix, intégrant une solution performante de franchissement du carrefour de Terre-Nue par les bus et les vélos

>>> étude de faisabilité pour l'amélioration de la performance de la desserte bus et des circulations vélo entre Aix-les-Bains et Technolac

_ Liaison TC vers La Motte-Servolex

>>> étude d'opportunité et de faisabilité pour un développement des liaisons bus entre La Motte-Servolex et Technolac.

> Suggestion : l'ensemble de ces études de faisabilité pourraient être regroupées en un seul dossier, piloté conjointement par les deux Agglomérations.

MT !

- Gestion mutualisée du stationnement : étude juridique, financière et technique pour l'évolution vers une gestion mutualisée et verticalisée du stationnement à Technolac [CGLE]

CT/MT

Les interventions qui peuvent être menées dès aujourd'hui

>>> Etablir une liaison cyclable transitoire entre la voie verte et le secteur Susernova / EDF [Grand Chambéry]

>>> Sécuriser le franchissement de la RD entre la voie verte du lac et l'avenue du Lac du Bourget : aménagement transitoire possible en test [Grand Lac]

>>> Créer une application mobile permettant d'orienter les flux vers les secteurs où le stationnement est disponible : nécessite le développement d'une IA pour évaluer les capacités disponibles en temps réel, appel à projet ? [CGLE]

>>> Constituer une alvéole tarifaire interne à Technolac : convention à établir entre les deux AO [Grand Chambéry et Grand Lac]

>>> Déployer un système de vélos en libre-service [Grand Chambéry et Grand Lac]

>>> Fédérer les employeurs et l'université autour d'un plan de mobilité employeur commun (PdMEC) intégrant :

. La connaissance en continu des origines géographiques et des besoins d'accès des populations qui travaillent et qui étudient à Technolac.

. Le développement des capacités d'accueil des vélos au sein des lieux d'activités.

>>> La mobilité doit être un axe majeur de la stratégie d'information des parties prenantes et d'émulation de l'écosystème.

ETUDE

Desserte TC du bassin d'emploi BUS & TRAIN

ETUDE

gestion mutualisée du stationnement

AMENAGER pour résoudre les points noirs continuité et sécurité des tracés cycles

INCITER au report modal sur le parc Gratuité bus / Vélos en libre service

DEVELOPPER un plan de mobilité commun Sur l'ensemble du parc (employeurs & université)

Préparer demain

Réduire les dysfonctionnements

CT

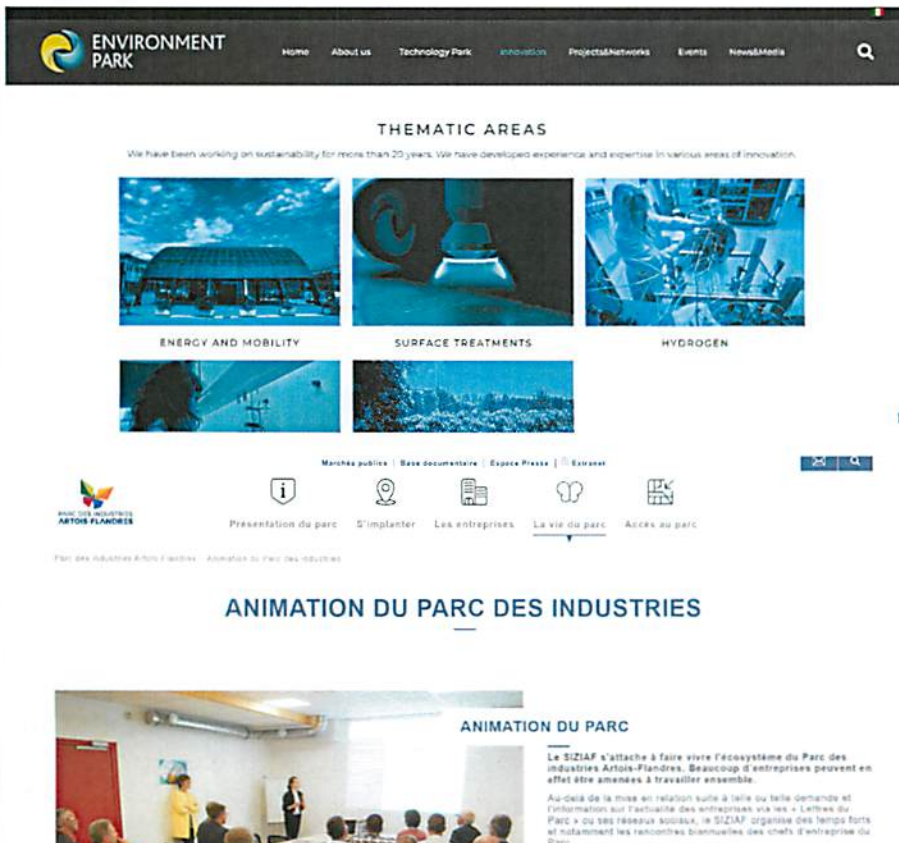
>>> Améliorer la lisibilité de la desserte TC de l'avant-pays savoyard [Région AURA]

MT !

>>> Mission communication / signalétique pour travailler la lisibilité des services disponibles et l'animation de l'écosystème en place :

- Travailler sur la signalétique directionnelle (direction et temps piétons associés pour rejoindre les services majeurs)
- Développer un site internet complet et attractif
- Assurer une communication interne sur l'offre de services, l'écosystème en place, les évènements...)

DONNER A VOIR
les possibles
distances temps / associations / services ...



Préparer demain

Tester, engager des actions expérimentales et temporaires

Pourquoi ?

Vérifier In situ la pertinence des hypothèses et les adapter au contexte de la mise en oeuvre

Quoi ? Comment ?

CT

- Axe apaisé et vivant

>>> Couper la circulation sur l'avenue du lac d'annecy lors d'évènements possibles :

. Les mardis «FOODTRUCK», Livraison de panier AMAP ...

. Mise en place d'espaces de convivialité de type Urbanisme tactique/ urbanisme transitoire

CT

- Tester les principes de circulation Voiture / TC sur le technolac

>>> mise en place d'une signalétique travaux associée et tester les usages associés.

- Vélo libre service (3 stand vélo station sur 2 jours ?)

>>> Test par la mise en place de stand mobiles sur un temps donné

MT !

- Continuer de développer les démonstrateurs In Situ de solutions innovantes développées sur le parc.

Suggestion : accompagner ces temps par un retour d'expérience usager in situ ou dématérialisé pour pouvoir adapter des solutions pérennes en adéquation aux besoins.

TESTER
Axe apaisé
Vélos en libre service
Showroom...

RECCUEILLIR
l'avis des usagers

DEMONTRE
pour donner à voir,
à expérimenter
les solutions
innovantes



CF fiche
NE PAS BLO-
QUER DEMAIN
Le terreau des
bonnes habitudes

Préparer demain

Permettre l'innovation

Pourquoi ?

Offrir un lieu «à remplir» support de tests et permettant l'accueil de différents possibles

Quoi ? Comment ?

LC

Un atelier des possibles, bâtiment enveloppe pour offrir un toit à des usages diversifiés qui s'écriront en fonction des besoins des usagers actuels et à venir. L'usage de cet espace serait temporaire et variable.

**ENGAGER
LA REFLEXION**
pour la création
d'un bâtiment
enveloppe

>>> Etudier la faisabilité et l'opportunité de développer un bâtiment enveloppe : une mission AMO

- Animation d'atelier de concertation / co-conception du programme
- Etude de faisabilité architecturale et économique
- Etude de faisabilité du montage juridique / économique associé

pour illustrer : le programme initial suivant pourrait être envisagé :

- _ Halle vide et modulable
- _ Espace de stockage de matériel événementiel (tables, chaises, paper boards, coussins ...)
- _ Espace de prototypage (atelier de bricolage manuel / numérique)
- _ Stockage matière
- _ secteur salle cafét
- _ Salles de réunion
- _ Vestiaires (mutualisation avec atelier de vélo / vestiaire des employés à vélo?)



Légendes

! Incontournable

CT Lancement immédiat et application rapide

MT Lancement et application à moyen terme

LC Lancement immédiat d'une réflexion de long court pour une application à long terme



Connaitre l'écosystème



Favoriser les rencontres, l'échange et la coopération



Stimuler l'écosystème



Développer les services



Développer les outils adaptés